

Libellé(s)



Aucun libellé renseigné

Localisation

Adresse principale : Rue de l'Église 20-22, ANTHISNES (Anthisnes)
Hameau : Vien

Classement

Tout ou partie de ce bien est classé ou fait partie d'un site classé et fait partie du(des) dossier(s) suivant(s) :

- Patrimoine - Biens classés et zones de protection :
 - [61079-CLT-0008-01](#)

Notice

N°s 20-22. Château de Vien. Implanté dans un parc accessible par deux allées, l'une au N., l'autre au S., attrayant château néo-classique bâti vers 1770 par Jacques de Beghein, échevin de Liège. En 1811, vente du bien par sa femme et ses enfants à l'avocat Henri-Louis Roly. Au XIXe s., agrandissement de la demeure par le baron Etienne Roly de Vien : rehaussement d'un niveau des ailes de part et d'autre du corps principal et ajout d'un bâtiment en retour d'équerre de chaque côté; vers 1865, intervention de l'artiste liégeois Paul-Joseph Carpay dans la décoration du salon en rotonde. Propriété ensuite de sa fille Marie, épouse du baron Camille de Moffarts et actuellement de son arrière-petite-fille, la baronne Marie Edmée de Moffarts, épouse du comte Alain de Massol de Rebetz.

Elevé en briques et calcaire sur un soubassement appareillé, sobre corps de logis développant sept travées réparties régulièrement sur deux niveaux. Jours de cave. Fenêtres au linteau droit. Bandeau et corniche calcaire profilée sous bâtière d'ardoises à coyaux et à croupettes piquées d'un épi.

En façade N., trois travées centrales en ressaut couronnées par un fronton à encadrement

calcaire mouluré portant les armoiries des Roly de Vien. Refends accusant les extrémités et les trois travées en saillie. Au centre, précédée par deux marches convexes, porte en plein cintre inscrite dans un panneau calcaire aux bords incurvés; cintre ourlé et frappé d'une clé sculptée à palmette et rehaussée d'une corniche calcaire. Deux lucarnes à fronton triangulaire. Au mur-pignon E., baie rect. et quelques agrafes. Mur-pignon O. entièrement essenté d'ardoises. Ponctué de deux hautes tours carrées, façade S. présentant un avant-corps aux faces latérales arrondies regroupant les trois travées centrales délimitées chacune par des refends. En travée axiale, accessible par deux marches profilées, porte en plein cintre inscrite dans un panneau rect. relevé d'une corniche : arc mouluré interrompu par une clé à palmette. A l'étage, devancée par un garde-corps en fer forgé d'époque tardive (?), porte-fenêtre à pourtour profilé : linteau bombé doté d'une clé finement ouvragée avec palmette entourée de feuillage, et reposant sur des montants évasés dans le bas. Chapeautant ces trois travées, toiture d'ardoises à retraite agrémentée de trois épis. De ce côté, trois lucarnes à fronton triangulaire.

Cantonnées de refends, tours de plan carré, érigées en briques et calcaire sur quatre niveaux, les deux niveaux supérieurs soulignés par un larmier en forte saillie prolongeant la corniche du corps de logis. Baies rect. Pavillons d'ardoises à coyaux et petit bulbe sommé d'une girouette en fer forgé. Dans le prolongement, de part et d'autre du logis, aile plus basse bâtie dans le même style sur deux niveaux. Deux étapes dans la construction, attestées par la différence de maçonnerie entre le r.d.ch. et l'étage. Fin du XVIIIe s. pour le premier niveau, 2e moit. du XIXe s. pour le second. Briques et calcaire sur un soubassement appareillé. Au N., quatre travées. Entrées cochères échancrées à large clé trapézoïdale reposant sur des piédroits monolithes. Portes et fenêtres au linteau droit. Appui saillant à l'étage. Corniche en cavet calcaire sous toiture d'ardoises à double versant. En retour d'équerre, renforcées de pilastres à refends, deux dépendances de la 2e moit. du XIXe s. sous une bâtière à croupes piquées d'un épi. Sur deux niveaux, deux travées d'ouvertures semblables. Au S., accolés aux tours, deux niveaux de deux travées limitées par des pilastres à refends. Porte à baie d'imposte et fenêtres rect. Bâtière d'ardoises à croupe.

Accès à la propriété au N. depuis la route, jadis par une grille soutenue par deux piliers carrés à élégante terminaison bulbeuse, s'ouvrant sur une drève située juste dans l'axe du château.

De part et d'autre de cette allée, deux dépendances basses de la fin du XVIIIe s. abritées sous une toiture mansardée d'ardoises à croupettes sommées d'un épi et à coyaux. Maçonnerie en briques et calcaire. Soubassement appareillé ou de moellons calcaires assisés.

A l'O., façade principale ouverte de baies rect. réparties sur cinq travées. Lucarne à fronton triangulaire. Mur-pignon g. aveugle.

Arrière aéré de jours verticaux. Au mur-pignon dr., ouverture au linteau droit.

Mêmes types de baies pour le bâtiment E. avec une extension tardive de deux travées en retour d'équerre et quelques remaniements.

Accès au S. depuis le village par un chemin fermé d'une grille cantonnée de deux piliers carrés à terminaison arrondie du XVIIIe s. Dans le parc même, quelques beaux piliers calcaires du XVIIIe s. à panneaux joliment découpés en taille de réserve.

En contrebas au S., à proximité du hameau, autrefois potager enclos dans un mur de moellons et de briques (fig. 92, 93). N.R.

Le baron J. de CHESTRET de HANEFPE, op. cit., p. 80; renseignements communiqués par le comte A. de Massol de Rebetz.

Détails complémentaires de la fiche

Prospection

Prospection effectuée en 1992

Publication papier

Tome : IPM - 16/1 (1992)

Page(s) :

- [IPM - 16/1 - Page 149](#)
- [IPM - 16/1 - Page 150](#)
- [IPM - 16/1 - Page 151](#)

Les imquettes de ce tome sont accessibles via ce lien : [Imquettes](#)

Code de la fiche

61079-INV-0119-01